

# HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

*Des guérisons à l'intercession  
de M. Le Jeune*

Ce livre est publié dans la collection *Mono-graphies des villes et villages de France*, créée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 3 530 titres à ce jour. « M. Le Jeune est mort le 28 mars 1807, à 10 heures du matin, âgé de 72 ans. Sa mémoire est en vénération à Plougoulm, et il y passe pour saint et *prophète*. Son chef est conservé dans un modeste reliquaire, placé dans une petite niche pratiquée dans le mur de l'église, près du portique. Quelques personnes prétendent avoir aperçu maintes fois une lumière extraordinaire dans cette niche. On attribue également des guérisons à l'intercession de M. Le Jeune. Entre autres faits, en voici un que nous tenons d'un très digne ecclésiastique auquel il a été rapporté par la personne même à qui la chose est arrivée. Une femme Pleiber de Plougoulm était depuis quelque temps privée de l'usage de ses jambes. Dans sa détresse, n'ayant que son travail pour vivre, elle eut recours à M. Le Jeune, le conjurant de lui obtenir sa guérison et promettant d'allumer un cierge et de composer en son honneur un cantique qu'elle chanterait à l'église, si elle était guérie. La malade n'eut pas plus tôt formulé cette promesse qu'elle recouvra sur le champ le libre exercice de ses jambes. Mais, voilà notre pauvre femme bien embarrassée du coup ; comment tenir sa promesse, ne sachant ni lire ni écrire ? »

FEUILLE PÉRIODIQUE D'INFORMATION – N° 1465 – 19 septembre 2019

Vient de paraître

Aperçu historique sur la paroisse de

## Plougoulm

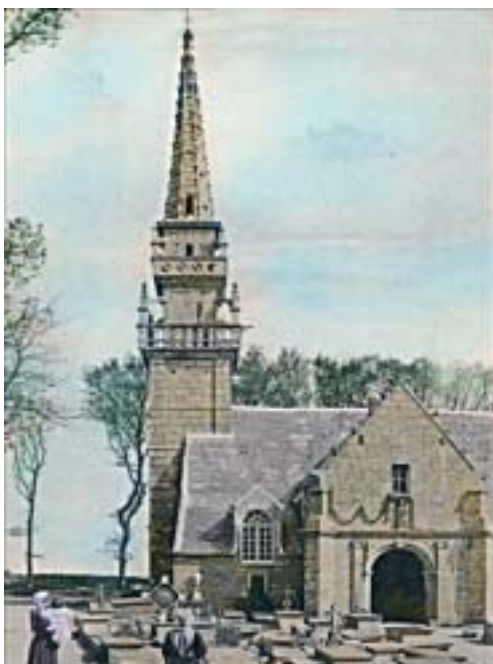
1448-1803

par l'abbé Jacques Tanguy

Porté en triomphe

Yves-Jacques-Marie Tanguy est né à Morlaix, le 17 novembre 1829. Il fit ses études au collège de Saint-Pol de Léon et fut ordonné prêtre le 30 juillet 1854. Aussitôt après son retour dans sa ville natale, il dut soutenir ses habitants, malades du choléra. Son dévouement envers les victimes de ce terrible fléau fut tel qu'un jour il fut porté en triomphe par les ouvriers de la paroisse Saint-Mathieu. Après quelques mois de préceptorat à Crozon, il fut nommé vicaire à Guimaëc, où il resta quinze ans, puis successivement aumônier des ursulines de Carhaix, recteur de La Feuillée,

recteur de Scignac et en 1882 recteur de Plougoulm où il demeura jusqu'en 1908. Fatigué par le ministère paroissial et les travaux des missions auxquelles il était souvent appelé comme conférencier, affligé par les tracasseries et les persécutions qui suivirent la loi de 1905, il résolut de se retirer à Saint-Pol de Léon. Il y passa ses quatorze dernières années, avant de succomber d'une congestion cérébrale le 2 décembre 1912. Il fut enterré auprès de sa sœur au cimetière de Plougoulm. Parallèlement aux travaux de son ministère, il se passionna pour le passé de cette paroisse et consacra plus de sept ans à l'écriture d'une *Histoire d'une ville bretonne sous la Révolution, Saint-Pol de Léon*.



### Le conflit entre Plougoulm et l'île de Sieck

L'ouvrage débute par une notice sur saint Columba, patron de Plougoulm, puis par une présentation des anciennes et nouvelles divisions territoriales ainsi que les monuments celtiques et leurs légendes. L'auteur explique le mode d'administration civile et ecclésiastique des paroisses en Bretagne avant 1789 avant de proposer une notice sur l'ancien diocèse de Léon. Il évoque les vingt-six recteurs qui ont gouverné la paroisse de Plougoulm depuis 1450 jusqu'au Concordat de 1801 et relate les principaux événements qui se sont déroulés dans la paroisse sous leur rectorat. Il étudie notamment les prééminences des seigneurs de Kerautret, un différend au sujet de la dime, le siège de Kerouzéré, les familles Barbier et Duchâtel, monseigneur Rolland de Neufville, la fondation du couvent des minimes à Saint-Pol, la fête à l'occasion de la réception des reliques de saint Goulven, l'arrêt de Louis XIV concernant les arbres de haute futaie, la réunion des sept paroisses du Minihy, les funérailles du marquis de Carman, les Derval et les Jacobin, le manoir de Pontpleincoet, le conflit entre Plougoulm et l'île de Sieck, l'inventaire des registres de l'Église, les difficultés pour exercer le ministère, l'installation du curé constitutionnel Le Goarant, l'arrestation d'un prêtre, l'insurrection de plusieurs paroisses, l'incarcération du maire, le recensement du bétail, l'état du presbytère à sa prise de possession par l'instituteur Trobert... L'abbé Jacques Tanguy termine son étude avec la liste des curés ou vicaires de Plougoulm depuis 1564 jusqu'à 1803, les chapellenies qui se trouvaient à Plougoulm avant 1789 (leurs représentants, leurs titulaires et leurs revenus), l'enquête de 1448, les montres ou états de revues militaires, les armoiries des familles nobles, les recteurs et les vicaires depuis le Concordat jusqu'à nos jours.

**MONOGRAPHIES DES VILLES  
ET VILLAGES DE FRANCE**

**UNE COLLECTION UNIQUE  
EN FRANCE DE 3 538 TITRES**

**85 TITRES SUR  
LE FINISTÈRE**

**Renseignements au  
03 23 20 32 19**

# LA PAROISSE DE PLOUGOULM 1448-1803

La paroisse de Plougoulm tire son nom de saint Columba (en breton *Coulm*), apôtre et héros de la Calédonie (Écosse) qui fonda et gouverna de multiples communautés. Parmi les monuments celtiques qu'elle a conservés figure la *Pierre du diable*, énorme bloc de forme triangulaire que Satan aurait tenté en vain de projeter sur la cathédrale de Saint-Pol alors en construction et sur lequel il aurait laissé la trace de ses griffes. Avant 1789, il existait un grand nombre de croix dont la plupart ont été abattues par les soldats de Canclaux après la sanglante bataille de Kerguiduff en mars 1793. Suivant un usage antique, lors des enterrements, les porteurs faisaient toucher chaque croix qui se trouvait sur leur chemin par le cercueil. La volonté du chapitre de Léon d'annexer la paroisse de Plougoulm conduisit à un procès qui s'étala de 1480 à 1515 ou 1517. Le 1<sup>er</sup> janvier 1517, Léon X rédigea une bulle en faveur de cette union mais celle-ci n'eut jamais aucun effet : jusqu'à la Révolution, les recteurs continuèrent à percevoir, seuls, les revenus de la cure. Christophe du Cosquer, recteur et seigneur de Kerautret, dut recourir au roi de France Henri II pour obtenir le maintien de ses prérogatives quant au versement de la dîme instauré par les ordonnances des ducs de Bretagne mais que lui refusaient certains paroissiens. Le 8 mai 1549, le Conseil de Bretagne rendit une sentence en sa faveur. Le dernier dimanche de l'an 1640, l'église fut réconciliée, c'est-à-dire bénite de nouveau, car elle avait été « polluée par le sieur de Brignan et ses adhérents pour y avoir fait malicieusement grande effusion de sang » ; la cause de cette sauvagerie reste inconnue. Le rectorat de Christophe Le Ny ne dura que six années mais il fut marqué par le naufrage de l'embarcation sur laquelle avaient pris place plusieurs pèlerins qui furent enterrés dans l'église. Hervé de Kermenguy, ancien homme du monde qui se décida à entrer dans la cléricature à la mort de sa femme, lui succéda. Il établit notamment la confrérie du Saint-Rosaire et suscita de nombreux legs en sa faveur. Un conflit opposa pendant près de vingt ans les habitants de l'île de Sieck à ceux de Plougoulm, les premiers voulant interdire aux seconds de pénétrer sur leur territoire, leur reprochant de prendre le goémon qu'ils y avaient déposé, de ne pas respecter les terres cultivées et de mettre en péril le bétail. Le parlement de Rennes trancha en faveur des Plougoulmois en 1787. Guillaume Le Jeune était alors recteur. Il vécut de dures épreuves durant la Révolution. Confesseur de la Foi, il fut déporté durant trois ans en Allemagne.

Réédition du livre intitulé *Aperçu historique sur la paroisse de Plougoulm 1448-1803*, paru en 1895.  
Réf. 2020-3539. Format : 14 x 20. 280 pages. Prix : 36 € Parution : septembre 2019.

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous ou

xxx

Retrouvez  
**LE LIVRE  
D'HISTOIRE**  
sur Internet...  
www.histoire-locale.fr

Bulletin  
de  
souscription

à retourner à :

**Le Livre d'histoire**

17, rue de la Citadelle  
02250 Autremencourt  
Tél. 03 23 20 32 19



Parution septembre 2019  
2018-3537

Nom .....

Adresse .....

Mail .....

## JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire  Par C.C.P.  Par mandat  Par carte bancaire

Notez les 3 derniers chiffres  
du n° situé au verso de  
votre carte bancaire.

Expirante :

Téléphone (obligatoire) :

Signature (obligatoire) :

Date: ..... 201..

Je commande « LA PAROISSE DE PLOUGOULM 1448-1803 » :

J'accepte de recevoir des informations pare-mail.

ex. au prix de 36 €

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 € - 2 ex. 7 € - 3 ex. 8 € .....

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2019 (438 pages)

3 520 titres disponibles – 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais) .....

Fait à ....., le .....

TOTAL :

**TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ**

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.